

SAS A.Z.T.P.

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 Euros

Siège social : Zone Artisanale Jean Monnet – 87920 CONDAT SUR VIENNE

-oOo-

RCS LIMOGES N° B 523 722 650

-oOo-

**RESOLUTION D'APPROBATION DES COMPTES
DU 15 JUIN 2026**

Monsieur Abdellatif ZAHNOUNE, président de la SAS A.Z.T.P, Société au capital de 3 000 Euros, a approuvé les comptes annuels à savoir le bilan et le compte de résultat, arrêtés le 31 Décembre 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes lesquels font apparaître un déficit de - 45 587,10 euros.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

PREMIERE DECISION

Il est proposé l'approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025, lesquels font apparaître un déficit de -45 587,10 €.

DEUXIEME RESOLUTION

Il est proposé d'affecter le déficit de l'exercice de -45 587,10 euros de la manière suivante :

. Aux « Autres Réserves » pour - 45 587,10 €

Monsieur ZAHNOUNE ABDELLATIF

DocuSigned by:

BD321636846C41A...

SAS A.Z.T.P.

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 Euros

Siège social : Zone Artisanale Jean Monnet – 87920 CONDAT SUR VIENNE

-oOo-

RCS LIMOGES N° B 523 722 650

-oOo-

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 15 Juin 2026**

L'an deux mille Vingt-Six,
Le 15 Juin,

L'associé unique de la Société A.Z. T.P., Société par actions simplifiée au capital de 3 000 Euros, divisé en 300 parts de 10 Euros chacune, se sont réunis au siège social sur la convocation qui leur a été adressée par lettre recommandée, conformément aux statuts.

L'assemblée est présidée par M. ZAHNOUNE ABDELLATIF

Le Président constate qu'il est propriétaire de la totalité des **300 parts sociales**.

Le Président constate en conséquence que la totalité des parts étant représentée, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise de la moitié du capital social.

Puis, il rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2025,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et affectation des Résultats,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses.

Puis le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de gestion de la gérance,
- le rapport spécial de la gérance,
- l'inventaire, les comptes annuels et les annexes de l'exercice clos le 31

décembre 2025,

Le Président ouvre alors la discussion.

Après divers échanges de vues, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, lesquels font apparaître un déficit de – 45 587,10 €.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter comme suit la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à – 45 587,10 € :

« Autres Réserves » pour	-45 587,10 €
--------------------------	--------------

Il a ensuite été décidé qu'il ne serait pas distribué de dividendes cette année.

Il est rappelé qu'au titre de l'exercice 2025, l'assemblée avait procédé à une distribution de dividendes de 57 143 €, et en 2023 une distribution de 100 000 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance mentionnant l'absence de convention de la nature de celles visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, en dehors de la rémunération de la gérance, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal, qui après lecture, a été signé par le gérant.

DocuSigned by:
Abdellatif ZAHNOUNE
BD321636846C41A...

Monsieur ZAHNOUNE ABDELLATIF

Désignation de l'entreprise : SAS AZ TP TERRASSEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise : ZAC JEAN MONNET 87920 CONDAT-SUR-VIENNE		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 52372265000034		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 31/12/2025				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
AC I II* IMMOBILISABLES *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial	AH	AI	5 000	
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM		
		Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	34 762	18 346
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	420 157	100 618
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	360 567	83 319
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW		
		Participations	CS	CT		
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	130	
		TOTAL (II)	BJ	BK	815 486	207 413
		AC II* CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
En cours de production de biens	BN			BO	76 227	
En cours de production de services	BP			BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR			BS		
Marchandises	BT			BU		
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW	3 000	
	Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY	9 257	300 752
	Autres créances (3)		BZ	CA	110 034	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	CE		
	Disponibilités		CF	CG	24 438	
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	17 757	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	CK	9 257	687 350
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecart de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	824 743	894 763	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	(3) Part à plus d'1 an : CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AZ TP TERRASSEMENT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 000)			DA	3 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	300	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	612 405	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-45 587	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	570 118	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Instruments financiers à terme			D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	175 239	
	Dettes fiscales et sociales			DY	72 898	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	68 508	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	8 000	
TOTAL (IV)			EC	324 645		
Ecart de conversion passif * et différences d'évaluation			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	894 763		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	324 645	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD